

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 18 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. D. Landry
L'hon. M. Higgs
M. D. Landry
L'hon. M. Higgs
M. D. Landry
L'hon. M. Higgs
M. D. Landry
L'hon. M. Higgs

HÔPITAUX

M. D'Amours
L'hon. M. Flemming
M. D'Amours
L'hon. M. Flemming
M. D'Amours
L'hon. M. Flemming

VAPOTAGE

Mme Thériault
L'hon. M. Flemming
Mme Thériault
L'hon. M. Flemming

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. Austin

L'hon. M. Higgs

M. Austin

L'hon. M. Higgs

ÉQUITÉ SALARIALE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

FISCALITÉ

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

PALAIS DE JUSTICE

M. Horsman

L'hon. M. Oliver

PETITS RÉACTEURS MODULAIRES

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

[Original]

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, ce sont des jours sombres pour les travailleurs et les travailleuses du Nouveau-Brunswick. Les Conservateurs et leurs complices de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick font adopter un projet de loi qui prive les travailleurs et les travailleuses de leur droit de négocier un contrat équitable. Ce projet de loi dit essentiellement au gouvernement qu'il peut s'asseoir à la table de négociation et dire qu'il ne paiera pas ce qu'il ne veut pas payer. Ce ne sont pas des négociations. C'est peut-être ainsi que les employeurs agissaient dans les années 1800 ou 1900, mais ce n'est pas de cette façon que se passent les choses aujourd'hui.

Bien sûr, il semble que les dés sont déjà jetés pour les travailleuses et les travailleurs qui tentent d'obtenir des contrats équitables, mais nous n'abandonnerons jamais la lutte pour ces derniers. Bien qu'il semble que les dés soient déjà jetés, nous présenterons un amendement appelant la suppression de ces tactiques brutales.

Ma question s'adresse au premier ministre : Le gouvernement va-t-il reculer et au moins adopter cet amendement afin que les travailleurs et les travailleuses soient traités équitablement à la table de négociation?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, étant donné les sujets dont nous avons parlé plus tôt, soit les paiements de péréquation et la situation financière de la province, et l'économie qui y stagne depuis des années, je pense qu'un consensus unanime devrait se dégager, c'est-à-dire que la solution ne réside pas dans une imposition accrue pour financer davantage les mêmes mesures. Nous avons demandé... Lors des négociations, nous avons voulu parler de tous les enjeux, mais, non, seule la question des salaires a été abordée, Monsieur le président. Le fait d'aller montrer le poing aux personnes âgées et aux gens des foyers de soins... Pensez-vous que c'est une façon de parvenir à une solution dans notre province? Pensez-vous que c'est ainsi que nous pouvons trouver ensemble une solution afin de faire avancer la province?

Monsieur le président, la question était la suivante : Est-ce que j'accepterais l'amendement du projet de loi qui a été proposé? Non, en aucun cas. Je n'accepterai aucun amendement qui supprime les conditions requises pour dresser un tableau exact de l'état de nos paiements, de notre niveau d'équité par rapport aux autres provinces et de notre capacité de payer en tant que province, car, dans toute négociation, il importe de tenir compte de tous les facteurs. Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, nous avons essayé encore et encore, mais le premier ministre semble être incapable de donner une définition précise de la capacité de payer.

Étant donné qu'il y a 9 millions de dollars de plus dans le budget global de la province, dans une négociation, nous ne pouvons pas laisser les gens assis d'un côté de la table dire : Voici notre offre, c'est à prendre ou à laisser.

Je pense que, si nous désignons quelqu'un comme étant un employé essentiel, il doit avoir le droit d'être traité équitablement dans les négociations contractuelles. Ce projet de loi bafoue ce droit. Pourquoi le premier ministre ne traite-t-il pas équitablement les hommes et les femmes qui travaillent si dur dans nos foyers de soins?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme nous le disons souvent à la Chambre, il est intéressant de voir où se situent les gens de l'opposition puisqu'ils sont passés par le même processus avec tous les autres syndicats. Ils sont restés fermes jusqu'à ce qu'ils passent du côté de l'opposition, et c'est exactement ce qui pose problème dans notre province. L'hypocrisie règne d'un côté à l'autre de la Chambre, où l'attitude change complètement et du tout au tout selon le côté où l'on se trouve.

Monsieur le président, nous respectons les conditions que le gouvernement précédent a établies relativement aux capacités et moyens de la province. C'est à cela qu'on s'attendrait de la part des personnes qui veulent obtenir, au bout du compte, les bons résultats pour notre province, voir les travailleurs traités équitablement et collaborer avec eux sur des enjeux qui ont une incidence sur le milieu de travail ; ainsi, les travailleurs voudront aller travailler tous les jours parce que toute partie de la fonction publique offre un excellent milieu de travail.

Nous sommes aux prises avec d'énormes défis. Nous avons d'énormes défis à relever dans tous les secteurs. En tant que gouvernement, nous les relèverons parce qu'il le faut et parce que de tels défis ont été écartés et délaissés depuis trop longtemps, Monsieur le président. Merci.

[Original]

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, comment le premier ministre peut-il dire que le processus n'a pas fonctionné? Nous avons réglé 25 des 26 conventions collectives. C'est un gouvernement

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

libéral qui a rééquilibré le budget dans la province, après que l'ancien gouvernement conservateur avait été au pouvoir.

Je vais répéter ce qui a déjà été dit : Le premier ministre n'a même pas réussi à s'approcher de l'équilibre budgétaire lorsqu'il était ministre des Finances. Il n'a pas non plus été en mesure de conclure une seule entente sur un contrat avec des travailleurs et des travailleuses. Il a fallu un gouvernement libéral pour équilibrer les finances publiques et conclure des accords justes et équitables avec des travailleurs et des travailleuses de cette province. Le premier ministre n'a pu faire aucune de ces choses. Nos négociations n'ont pas toujours été faciles, mais nous nous sommes assis à la table et nous avons négocié équitablement. Est-ce que ce sera l'approche du premier ministre avec les travailleurs et les travailleuses de nos foyers de soins et les autres travailleurs et travailleuses qui négocieront avec ce gouvernement dans les jours et les semaines à venir?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, voilà qui est encore plus ironique. Vous savez, nous n'avons jamais quitté la table de négociation. D'ailleurs, l'offre que le gouvernement précédent a négociée et qui a donné de bons résultats pour 25 autres syndicats, selon le chef de l'opposition, est celle que nous avons aussi présentée et négociée ; c'est la même offre, Monsieur le président. L'offre est identique, Monsieur le président, mais le chef de l'opposition pense que nous avons proposé une formule différente. Ce n'est pas le cas, mais, du jour au lendemain, le SCFP n'a pas accepté l'offre. Soudainement, le SCFP voulait faire passer les augmentations de 4 % à 20 %. Voilà donc les différences.

Je m'attendrais à ce que le chef de l'opposition dise : Pourquoi le gouvernement ne maintient-il pas le même programme qui était en place pour les 25 syndicats? Or, non, c'est un nouveau départ, car le syndicat veut mettre fin au mandat et établir un nouveau précédent en vue d'élections, dans l'espoir que le gouvernement cédera en cours de route. Eh bien, Monsieur le président, nous ne céderons pas. Nous sommes ici pour mettre la province sur la bonne voie et nous sommes ici pour travailler avec chaque employé afin d'y arriver. Il ne s'agit pas du SCFP d'autrefois. Il ne s'agit pas du SCFP des années 60. Tout comme nous, le SCFP doit vouloir mettre la province sur la bonne voie. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. D. Landry (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le premier ministre, à ce moment-ci, je vous dirai que, lorsque vous étiez ministre des Finances, aucun contrat — zéro — n'avait été signé avec qui que ce soit. Zéro. Monsieur le président, maintenant qu'il est premier ministre, pourquoi persévère-t-il avec la même attitude quand elle n'a pas fonctionné la première fois? Faudra-t-il encore un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement libéral pour signer des contrats avec les gens de cette province? La réponse à cette question est oui.

Maintenant, voici ce que je demande au premier ministre, par votre entremise, Monsieur le président : Comment pensez-vous attirer des gens pour qu'ils veuillent venir travailler pour le gouvernement? Si nous examinons les faits, nous voyons que, autrefois, l'une des premières places où voulaient travailler les gens bien instruits, c'était le gouvernement. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Comment pense-t-il attirer des gens au ministère de la Santé? Il y a les gens qui travaillent dans les foyers de soins, mais d'autres ministères de l'appareil gouvernemental sont aussi touchés. Comment le premier ministre pense-t-il attirer des gens en utilisant de telles tactiques avec les syndicats?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, si nous voulons retourner à l'époque du gouvernement Alward, nous avons présenté à ce moment-là une importante réforme des régimes de pension qui a été reconnue comme étant l'une des cinq plus importantes réformes en Amérique du Nord, une réforme qui a permis de sauver les régimes de pension des employés et de retirer le gouvernement du processus de sorte à garantir aux employés que leur régime de pension serait disponible et serait géré par les détenteurs du régime. Nous avons donc négocié une entente importante. Nous avons négocié une entente très importante qui a permis de régler la situation entourant les régimes de pension.

Lorsque nous parlons de la situation actuelle, nous disons qu'il n'est pas question des salaires. Au bout du compte, le salaire représente un gain à court terme. Il est question ici des conditions de travail. Il est question des pertes de temps et de la situation que nous devons régler relativement aux gens qui sont incapables de se rendre au travail pour une raison ou une autre. Il est question des heures de soins. Il faut trouver une meilleure façon de permettre aux 53 000 employés qui travaillent pour les contribuables de la province d'être plus productifs et à nos contribuables de payer moins cher. Voilà l'objectif.

Le gouvernement ne peut pas y arriver seul. Nous ne pouvons pas siéger à la Chambre et faire semblant d'avoir toutes les réponses, mais nous pouvons travailler avec des gens qui les ont. Voilà notre objectif, Monsieur le président.

HÔPITAUX

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, hier, nous avons demandé au ministre de la Santé si des services dans nos hôpitaux ruraux seraient touchés par les réformes secrètes en matière de santé que les Conservateurs prévoient entreprendre pendant la nouvelle année. Il a esquivé la question et a voulu donner l'impression que rien ne changerait, mais si on écoutait attentivement ce qu'il disait, on

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

savait qu'il fallait s'attendre à ce que d'importants changements s'opèrent au cours de la prochaine année dans les hôpitaux. Oui, il conservera les bâtiments et il gardera peut-être le H sur le côté de ceux-ci, mais ces hôpitaux ne fourniront plus les mêmes services que fournissent nos hôpitaux dans les régions rurales à l'heure actuelle.

Le ministre dirait-il s'il s'agit d'un assez bon résumé de ce qu'il a dit hier? Pouvons-nous nous attendre à d'importantes compressions l'année prochaine?

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Non et non. Il ne s'agit pas d'une représentation exacte de ce que j'ai dit, et, non, il n'y aura pas un tas de compressions. Enfin, avez-vous regardé le budget de capital? Il s'agit d'une augmentation. L'année dernière, notre budget de fonctionnement représentait une augmentation. La demande de soins de santé augmente. On répond aux besoins, mais il faut être réaliste. N'êtes-vous pas au courant des 21 interruptions de services? Ne saviez-vous pas que le système ne suffit plus? Ne saviez-vous pas que nous avons besoin d'un système de santé viable, accessible et de qualité?

Vous semez la peur. Vous avancez que quelqu'un saccagera les soins de santé. Les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas avoir peur des améliorations apportées aux soins de santé. Ils devraient les exiger, s'y attendre et les appuyer. Voilà exactement ce qui arrivera.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, après s'être assuré que les infirmières et les infirmiers au Nouveau-Brunswick ne puissent plus travailler, après s'être assuré que l'examen NCLEX puisse être un problème en ce qui a trait à la formation des infirmières et infirmiers francophones, après un grand manque par rapport au personnel infirmier immigrant, c'est ce gouvernement qui s'assure d'éliminer les services ici, au Nouveau-Brunswick. Ce gouvernement a créé ce manque, et, maintenant, c'est l'excuse afin de réduire les services dans les régions. Le ministre nous arrive avec de belles rhétoriques : il veut s'assurer que les édifices puissent rester en place. Probablement que la lettre H va demeurer sur le bâtiment, mais, pour ce qui est des services, le ministre est arrivé et a dit : Tout est sur la table.

Monsieur le président, le ministre dit que tout est sur la table, alors quels seront les services que ce gouvernement éliminera au cours de la prochaine année? Quel est le plan secret de ce gouvernement pour ce qui est de l'ensemble des régions rurales du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, le député d'en face m'a offert une jolie carte sur laquelle il a un beau sourire, puis, ma foi, il devient si irritable pendant les fêtes, Monsieur le président. J'ai regardé la carte. Sa carte est arrivée à mon

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

bureau ce matin ; je me suis alors dit : Mon doux, comme le député a un beau sourire. Ensuite, il prend la parole et se fait un devoir de tout ruiner. Il est comme le Grincheux.

Quoi qu'il en soit, blague à part, il n'y a aucun plan secret. Il s'agit d'une démocratie. Les budgets sont déposés. Ils sont présentés à la Chambre et font l'objet de débats et de discussions. Après tout, le fait de suggérer constamment que des opérations sordides ont lieu dans les coulisses laisse entendre... Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin des services de santé. Nous ne leur enlèverons pas ces services. En tant que Progressistes-Conservateurs, il est inconcevable que nous agissions ainsi. Nous voulons faire en sorte que les soins de santé soient synonymes de pérennité, de qualité et d'accès et qu'ils répondent aux besoins de la population, et non à des fins politiques. Le sujet est trop important.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, avec mon grand sourire, je vais quand même dire que les réponses du ministre sont pathétiques, et ce, de jour en jour.

Vous savez, Monsieur le président, lorsqu'on regarde les services dans les hôpitaux, je me demande ceci : Quelles seront les chirurgies qui seront annulées? Quelles seront les heures d'urgence qui seront éliminées? Combien y aura-t-il de lits en moins pour les patients? Qu'arrivera-t-il à l'hôpital de St. Stephen? Qu'arrive-t-il aux hôpitaux de Saint-Quentin, de Sackville et de Sainte-Anne-de-Kent ou à l'Hopital St. Joseph de Dalhousie? Quels seront les services que ce ministre éliminera au cours de la prochaine année? Le ministre peut faire de grandes histoires et de grandes rhétoriques, mais, au bout du compte, ce que la population du Nouveau-Brunswick veut savoir aujourd'hui est ceci : En 2020 et les années suivantes, quels sont les services que ce gouvernement conservateur éliminera pour pénaliser les gens de cette province? Il s'agit de services que les gens méritent dans nos régions. Quels seront les services qui seront éliminés?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Je vous ai dit, Monsieur le président, que nous n'éliminerions pas de services. Vous laissez entendre que, si une personne a besoin d'une opération de la vésicule biliaire, nous lui dirons : Non, vous ne subirez pas d'opération. Il est insensé de semer une telle peur, soit de répandre l'idée qu'une personne ayant besoin de soins médicaux se fera dire par le gouvernement : Non, nous vous refusons l'opération et nous ne vous fournirons aucun soin médical. Le fait de suggérer de tels propos ne relève même plus du cadre politique. Voilà qui est insensé. Il est insultant pour moi et pour le gouvernement d'entendre dire que le gouvernement actuel dirait à une personne qui a besoin de soins de santé : Non, vous n'aurez pas accès à des soins de santé. Ce n'est pas du tout le cas.

Questions orales

Toutefois, nous voulons que les gens aient accès aux soins de santé de façon pérenne. Si les gens partent du principe que tout va bien... Après avoir connu 21 interruptions de service, des fermetures liées au personnel, aux ressources humaines et à d'autres raisons de cette nature, nous devons agir à cet égard. Les gens du Nouveau-Brunswick...

Le président (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

VAPOTAGE

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, à la Chambre, l'opposition officielle a déposé une motion demandant au gouvernement de prendre des mesures contre le vapotage. Nous pensons que cela est devenu un risque grave pour la santé publique, en particulier celle des jeunes. L'une des choses que la motion recommande est l'interdiction des liquides aromatisés que les gens utilisent pour vapoter.

Un gouvernement précédent avait interdit les produits du tabac aromatisés dans cette province, en partie parce que ces saveurs sont particulièrement attrayantes pour les jeunes. La Nouvelle-Écosse a procédé à une interdiction de ces produits de vapotage aromatisés, alors le ministre pourrait-il envisager de faire la même chose ici?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Il est plutôt ironique, Monsieur le président, qu'une personne devienne si émotive au sujet du vapotage alors que le but du gouvernement précédent était de légaliser la marijuana. Je trouve que c'est un peu ironique. Les problèmes de santé liés à la marijuana...

Le vapotage chez les jeunes est grave, et vous avez raison. Nous examinerons la question. J'ai rencontré la D^{re} Russell, qui est à la tête de Santé publique, et je lui ai dit que la question préoccupait le gouvernement, surtout en ce qui concerne les jeunes. Le gouvernement et moi l'avons chargée d'examiner ce qui se passe dans les autres provinces et la situation au Nouveau-Brunswick. Je compte recevoir très bientôt des nouvelles de sa part et je m'attends à ce que des mesures soient prises en temps opportun. J'espère que ce sera le plus tôt possible. Merci.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre dit que je suis émotive. Je suis certaine que ce gouvernement, s'il avait un coeur, aimerait être émotif, mais il n'est pas capable d'avoir une quelconque émotion.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Un autre problème est que les produits de vapotage n'ont pas les mêmes restrictions en termes d'affichage et de publicité.

[Traduction]

Il faut peut-être poser la question à un autre ministre. Je ne suis pas certaine.

[Original]

Le gouvernement conviendrait-il, avec l'opposition officielle, que nous devons imposer davantage de restrictions sur la publicité et sur l'affichage quant à ces produits?

[Traduction]

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je ne sous-entends pas que la députée d'en face est émotive ni quoi que ce soit d'autre. Je trouve simplement ironique qu'une personne qui est... La légalisation de la marijuana est, entre autres, la raison d'être de l'opposition. Le chef de l'opposition dit que Cannabis NB est un coup de circuit. Je ne sais pas quel type de baseball il regarde, mais ce n'est pas ce que je regarde.

Toutefois, la députée d'en face a raison en ce qui concerne le vapotage. C'est un problème, et je ne prétends pas le contraire. J'ai rencontré la D^{re} Russell et je lui ai fait part des préoccupations du gouvernement à cet égard. Je lui ai demandé d'examiner la situation, notamment dans les autres provinces. Elle s'en occupe et collabore avec ses collègues du domaine de la santé publique d'un bout à l'autre du pays. La situation nécessite l'intervention du gouvernement. Santé publique a été chargée de s'occuper de la question, ce qui sera fait en temps opportun. Je n'ai rien de plus à dire sur le sujet, Monsieur le président.

PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, j'ai simplement une question très fondamentale. Comme je l'ai dit plus tôt, le Nouveau-Brunswick est maintenant la province la plus pauvre du Canada, ce qui signifie essentiellement que nos paiements de péréquation augmenteront. Ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu de la manne versée récemment par Ottawa, le premier ministre est-il disposé à communiquer à la Chambre ce qu'il prévoit faire avec le financement additionnel?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Vous avez raison. Le versement est récent. S'agit-il d'une manne? Eh bien, je ne suis pas sûr que je la qualifierai

Questions orales

ainsi au regard d'un budget de 9,6 milliards de dollars. Toutefois, c'est une bonne nouvelle, car elle est synonyme de hausse.

Les besoins dont nous parlons à la Chambre sont, après tout, bien réels, qu'il s'agisse de la question du vapotage qui vient d'être évoquée ou d'enjeux liés à la santé mentale dont nous avons discuté. La vague qui touche notre province sur le plan démographique... Nous nous classons au premier rang au Canada à ce chapitre, même si Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse nous suivent de près. C'est précisément le constat qui a été formulé à maintes reprises au premier ministre du Canada, y compris par mes collègues. La vague démographique touche le Nouveau-Brunswick avant toutes les autres provinces. Certaines provinces ne connaîtront jamais une pareille situation, car leur démographie est très différente.

Il s'agit d'un élément de réponse à certains des défis que nous devons relever, mais ce n'est qu'un élément ; en effet, les défis sont bien plus grands. Nous avons demandé un financement important pour une période de 10 à 15 ans, car c'est le contexte dans lequel nous évoluons en raison de la vague démographique. Ce n'est là qu'un seul élément, mais nous nous en servons pour répondre à nos défis. Merci, Monsieur le président.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Je remercie le premier ministre de la réponse. Si nous examinons le Nouveau-Brunswick dans son ensemble, nous comptons effectivement une population vieillissante. Nous sommes aux prises avec un grand nombre de difficultés au chapitre des soins de santé, de l'éducation et des infrastructures ; en effet, la liste est longue. Les fonds supplémentaires de 219 millions de dollars destinés au Nouveau-Brunswick seront certainement d'une grande utilité, mais la province a surtout besoin d'investissements provenant du secteur privé. Tant que notre économie ne connaîtra pas de croissance, le problème ne disparaîtra pas ; je suppose donc que ma question s'adresse de nouveau au premier ministre. Compte tenu des fonds supplémentaires qui proviennent d'Ottawa, le premier ministre s'engagera-t-il à investir sérieusement dans le secteur privé en réduisant les taxes, impôts et droits pour donner aux entreprises et à la population une réelle occasion de faire croître l'économie dans la province?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. En un mot, la réponse est oui, absolument. Je crois aussi que la clé du succès dans notre province réside, encore une fois, dans le fait d'inciter de nouveau le secteur privé à considérer le Nouveau-Brunswick comme un endroit où investir. Voilà pourquoi nous examinons évidemment la technologie des petits réacteurs modulaires. Il s'agit là d'une occasion importante pour notre province d'être un exportateur mondial d'énergie propre non émissive. L'idée — vous savez, certains la rejettent complètement —, c'est que, à l'échelle mondiale, nous n'avons pas la capacité de répondre aux problèmes actuels de consommation énergétique.

Questions orales

Nous devons aussi examiner d'autres secteurs de croissance dans notre province. Il s'agit de stabiliser nos dépenses, de permettre aux gens de prendre connaissance de notre province, de travailler avec les compagnies pour répondre rapidement à leurs besoins et d'élargir le mandat d'ONB, lequel sera modifié en début d'année, en ce qui concerne sa façon de répondre aux gens qui s'intéressent au Nouveau-Brunswick. C'est sans parler du saumon de l'Atlantique. Nous étions un modèle pour le monde. Des gens venaient au Nouveau-Brunswick pour pêcher le saumon de l'Atlantique et découvrir ce que la province avait à offrir. Nous voulons de nouveau être un modèle pour le monde et un endroit où investir.

[Original]

ÉQUITÉ SALARIALE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, le premier ministre pense que, dans le cadre d'un arbitrage exécutoire, il faudrait inclure une comparaison avec le secteur privé. Il va sans dire qu'il existe des inégalités dans le secteur privé. Le gouvernement a comme rôle de s'assurer que tous les gens de la province sont traités équitablement, surtout quand il s'agit d'un droit fondamental. En ne légiférant pas là où il devrait le faire, le gouvernement encourage le nivellement par le bas, ce qui est contraire aux droits de la personne.

L'équité salariale signifie un salaire égal pour un travail de valeur égale ou équivalente. Il s'agit de reconnaître la valeur des emplois occupés traditionnellement ou majoritairement par les femmes. Monsieur le président, voici ma question au premier ministre : Son gouvernement s'engage-t-il à adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé au Nouveau-Brunswick d'ici le printemps?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous avons dit très clairement dès le début que notre priorité était le personnel de soins à domicile et le personnel de garderie en ce qui concerne les régimes de rémunération, car ils étaient certainement disproportionnés. Il s'agit d'un secteur à prédominance féminine plutôt que masculine qui est vraiment considéré comme nécessaire et en pleine croissance. Le secteur est nécessaire pour ce qui est des soins à domicile et pour notre population. Telle est notre priorité. Nous l'avons assurément répété maintes et maintes fois. Tout le monde à la Chambre croit à l'égalité des sexes, et nous n'acceptons rien de moins. Telle est bien sûr notre priorité.

Toutefois, nous portons notre attention aujourd'hui sur l'augmentation des salaires des employés de soins à domicile et de garderie afin que le tout soit efficace et que les gens

Questions orales

choisissent une telle carrière et qu'il s'agisse d'une bonne carrière en soins de santé. Nous voulons que les gens voient que l'avenir est prometteur au Nouveau-Brunswick pour que ceux qui choisissent une discipline comme les soins à domicile ne veuillent pas la quitter dès que possible. Nous voulons que les gens perçoivent le secteur non seulement comme un secteur où notre province fait preuve de compassion, mais aussi comme une carrière qui les fait cheminer dans le domaine des soins de santé jusqu'au niveau de leur choix. Voilà notre objectif. Nous nous emploierons à obtenir des résultats. Merci.

FISCALITÉ

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Je considère donc la réponse comme un non.

Monsieur le président, même si la propriété des sociétés faisant publiquement appel à l'épargne est de notoriété publique, les compagnies privées n'ont pas l'obligation de divulguer l'identité de leurs réels propriétaires. Cela permet aux plus importantes sociétés du Nouveau-Brunswick de dissimuler l'identité de leurs propriétaires réels par le truchement de fiducies et de coquilles vides. Un propriétaire réel est une personne qui profite des avantages d'être propriétaire sans en faire état officiellement. En 2018, la CBC a indiqué que Services Nouveau-Brunswick et le ministère des Finances avaient déployé des efforts pour inclure les propriétaires réels dans leur registre corporatif afin de favoriser la transparence en raison des paradis fiscaux. Le ministre des Finances peut-il me dire quand il déposera un projet de loi pour qu'il soit obligatoire d'inclure les propriétaires réels dans la divulgation des renseignements d'une compagnie dans le registre corporatif de Services Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne peux pas donner de réponse précise quant à un échéancier ni répondre directement à la question ; je prendrai donc note de la question et je reviendrai avec une réponse précise. Toutefois, en examinant les lois du pays, les lois canadiennes, selon qu'elles sont fédérales ou provinciales, je pense qu'un grand nombre des éléments dont a parlé le député relèvent de la compétence fédérale. Je me souviens d'un certain nombre de questions qui portaient sur des avoirs à l'étranger et qui concernaient l'actuel ministre des Finances fédéral. Je comprends le but et je comprends que nous devons respecter les lois du pays. Tout comme lui, je ne veux pas que le recours aux paradis fiscaux soit encouragé. Je fournirai une réponse directe à la question ; pour l'instant, j'en prends note. Merci.

[Original]

PALAIS DE JUSTICE

M. Horsman (Fredericton-Nord, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur le président, nous savons que l'annonce au sujet de l'édifice du Centenaire, laquelle a été longuement retardée, sera faite aujourd'hui. Ma question s'adresse à la procureure générale et au ministre de la Sécurité publique. Qu'en est-il du palais de justice? Fait-il partie de la proposition?

Notre palais de justice actuel n'est pas sécuritaire pour les personnes qui y travaillent. La ministre de la Justice a déclaré à la Chambre que les gens du gouvernement cherchaient des solutions. La ministre a promis des solutions. Monsieur le président, je ne reviendrais pas toujours sur le projet en question si je pensais qu'il n'était pas si important pour la population de la région de la capitale. Le gouvernement actuel compte quatre ou cinq ministres de la région. Ne sont-ils pas inquiets pour les gens de leur circonscription? Monsieur le président, par votre intermédiaire, quelles sont les solutions?

L'hon. M. Oliver (Kings-Centre, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. À l'intention du député d'en face, nous sommes certainement très conscients des besoins des juges qui travaillent dans l'édifice et nous avons pris note des nombreux problèmes qu'ils nous ont signalés. Il est très important pour nous, en tant que gouvernement, de veiller à ce que nous ayons un endroit sécuritaire pour héberger nos juges et pour accueillir les gens qui utilisent le système. Nous examinons toutes nos options.

Nous travaillons actuellement sur l'édifice utilisé et veillons à ce que la sécurité des gens soit prise en compte. À mesure que nous progresserons, nous ferons d'autres annonces et nous examinerons ce que nous pouvons faire pour répondre aux besoins du secteur en question. Merci.

PETITS RÉACTEURS MODULAIRES

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Plus tôt cette semaine, le premier ministre s'est rendu à Ottawa pour soulever un certain nombre de questions avec le premier ministre du Canada. Il a même réussi à évoquer la situation critique des gens très riches du Nouveau-Brunswick qui sont préoccupés par le manque de saumon dans les fosses privées. La plupart des personnes du Nouveau-Brunswick ne pourront jamais pêcher

Questions orales

dans ces fosses privées. Par contre, nous n'avons pas entendu dire que le premier ministre avait mentionné les petits réacteurs modulaires au cours des discussions. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que ces réacteurs représentent une belle occasion pour le Nouveau-Brunswick, mais le gouvernement fédéral doit aussi apporter son appui. Je veux simplement que le premier ministre confirme qu'il a abordé la question avec le premier ministre Trudeau. Sinon, pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui, en effet, Monsieur le président. J'ai longuement parlé des PRM et de leur potentiel à révolutionner l'industrie de l'énergie. La technologie a beaucoup intéressé le premier ministre du Canada, et il a compris que notre entente avec l'Ontario et la Saskatchewan visait une approche pancanadienne qui peut recevoir un appui, comme du temps du réacteur CANDU. Or, les PRM sont beaucoup plus avancés, Monsieur le président, dans le contexte de l'industrie nucléaire. Il s'agit d'une ressource exempte d'émissions et de carbone à laquelle les gens du Canada et du monde entier ont accès, et nous pouvons être un chef de file à cet égard. Le premier ministre du Canada en a convenu parce qu'il sait que nous avons déjà été un chef de file en matière d'énergie et que nous pouvons l'être à nouveau sur le plan de l'approvisionnement énergétique. La question a occupé une place très importante dans les discussions, et le gouvernement devra largement l'appuyer pour en faire un succès au Nouveau-Brunswick et au Canada. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Eh bien, j'imagine que, comme on dit, il vaut mieux tard que jamais, car, bien avant la réunion en question, le gouvernement provincial n'a pas trop fait campagne pour le gouvernement fédéral actuel, Monsieur le président. Je suis content d'entendre que le premier ministre a effectivement abordé la question. Il est compréhensible que le premier ministre du Canada appuie l'initiative, et nous en convenons. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que... D'ailleurs, le premier ministre du Canada n'interviendra pas dans l'entente avec l'Ontario et la Saskatchewan. En revanche, nous sommes extrêmement préoccupés par...

[Original]

C'est ce que nous appelons, en français, noyer le poisson. L'Ontario pourrait prendre tout ce qui se passe.

[Traduction]

L'initiative comprend un important volet recherche, et nous craignons que l'Ontario n'en accapare une grande partie. Que répondra le premier ministre? Que fera-t-il pour protéger les emplois au Nouveau-Brunswick et maintenir l'avantage concurrentiel de la province en ce qui a trait à la technologie en question pour que nous soyons à l'avant-garde sans être supplantés par l'Ontario et la Saskatchewan?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, si je remonte un peu en arrière, je pense que le ministre de l'Énergie travaille activement au dossier et en parle beaucoup depuis le début. Je tiens aussi à dire que les activités sont en cours depuis plus de trois ans au sein de nos services publics respectifs, soit en Saskatchewan, en Ontario et — Énergie NB — au Nouveau-Brunswick. Les trois provinces favorisent la synergie de l'avancement technologique en travaillant ensemble à une solution énergétique pour le Canada.

Dans le cas présent, où nous envisageons une solution mondiale, nous pouvons prétendre être hors de tout contexte ou nous pouvons promouvoir exactement ce que nous avons ici, soit le seul site nucléaire pouvant être agrandi. Il est à Point Lepreau, ici même au Nouveau-Brunswick. Nous avons une longueur d'avance. Nous disposons d'une personne de premier ordre dans le domaine de l'énergie nucléaire qui mène les travaux et collabore avec nos homologues des autres provinces. Monsieur le président, nous serons à l'avant-garde. Nous participerons aux activités parce que nous pouvons le faire et parce que nous en avons la capacité. Je me réjouis de voir l'opposition donner son appui pour aller de l'avant.

Le président (l'hon. M. Guitard) : La période des questions est terminée.